

M. Regier: Je remercie le ministre de sa réponse. Puisqu'il y avait des demandes pour 50 millions de dollars au moment où il a dû réduire le plan, et que 75 p. 100 de ces demandes ont été, croit-il, prises en charge par les institutions de prêts, cela signifie que 25 p. 100 se sont trouvées retardées. Il faut en déduire que c'est la construction de 1,750 maisons qui s'est trouvée retardée, en admettant qu'elles avaient toutes été approuvées.

Le ministre n'ayant pas demandé de crédits au Parlement le 1^{er} février, alors que le gouvernement savait qu'il épuiserait ses réserves, on peut raisonnablement supposer qu'il y a eu un retard dans la mise en chantier d'au moins mille maisons d'habitation. C'est déplorable et j'aurais bien aimé que le gouvernement profite des bonnes dispositions de la Chambre à ce moment-là et du désir que la Chambre exprimait de mettre cette somme d'argent à sa disposition afin qu'il n'y ait pas d'inter ruption ni de chômage inutile.

En répondant à ma première question, il a dit que j'étais fort en arithmétique mais il a ajouté qu'on avait dépensé 392 millions. Au moment où nous avons voté les crédits l'an dernier, je crois que la Société centrale d'hypothèques et de logement avait épuisé ses réserves. Autant que je sache, le gouvernement a versé un supplément de 150 millions à la caisse quand il a inauguré son programme, chose qu'il était autorisé à faire et pour laquelle il n'avait pas besoin de la sanction de la Chambre. Nous avons ensuite voté une autre somme de 150 millions. Ces deux sommes réunies signifient que le gouvernement et le Parlement ont versé un supplément de 300 millions à la caisse durant la période où le gouvernement conservateur a été en fonctions et, malgré cela, le ministre dit que les dépenses ont atteint 392 millions. Faut-il conclure de cette différence de 92 millions qu'il y a eu remboursement des prêts? Ou alors, quelle a été la provenance de cet argent?

L'hon. M. Green: L'honorable député est par trop soupçonneux. J'ai expliqué hier que la loi primitive prévoyait une somme de 250 millions. Sur cette somme, environ 100 millions avaient été dépensés avant que nous assumions le pouvoir, ce qui laissait environ 150 millions. Cette somme de 150 millions a été affectée en grande partie au programme de prêts pour les petites maisons. Je dis en grande partie parce qu'il fallait aussi prévoir les prêts aux petites localités et les prêts aux sociétés à dividendes limités, ainsi qu'à l'industrie primaire. Quand nous avons constaté qu'il faudrait un supplément, nous l'avons demandé à la Chambre en novembre dernier. Lors de la dissolution de la dernière législature, rien ne nous permettait de croire que

nous épuiserions les réserves avant la convocation de la nouvelle législature.

Ce qui est arrivé, c'est qu'au printemps les demandes de prêts se sont accrues de façon prodigieuse et c'est à ce moment-là que j'ai moi-même commencé à avoir des doutes. Je crois que bien des sociétés prêteuses et probablement les banques reportaient au programme de prêts pour les petites maisons des demandes qui auraient dû être classées sous le programme des prêts garantis en vertu de la loi nationale sur l'habitation.

L'hon. M. Pickersgill: C'est exactement ce qu'a dit l'honorable député de Laurier.

L'hon. M. Green: On le faisait, je pense; c'est sans doute ce qui s'est produit. Nous ne nous attendions pas à cela et la somme a été épuisée un peu plus tôt que nous ne l'avions prévu. Nous n'avons pas du tout essayé de tromper la Chambre.

M. Regier: Le ministre aurait-il l'obligeance de s'expliquer? Il vient de dire que la somme de 100 millions était épuisée lorsque son gouvernement a pris le pouvoir. On a alors ajouté 150 millions au fonds.

L'hon. M. Green: Non; la somme de 150 millions y était. Nous avons simplement jugé que l'ancien gouvernement ne l'utilisait à l'égard d'aucun programme analogue à celui des prêts aux petites habitations. Nous avons inauguré le nouveau programme et décidé d'y affecter les 150 millions.

M. Regier: Le ministre nous expliquera-t-il comment il a pu dépenser 392 millions s'il n'avait à sa disposition que 150 millions plus la somme de 150 autres millions que la Chambre des communes a votée. D'où sont venus les 92 autres millions?

L'hon. M. Green: L'honorable député n'est pas si fort en arithmétique que je le pensais. La somme de 100 millions était déjà dépensée avant notre arrivée au pouvoir. Le chiffre de quelque 392 millions comprend la somme de 100 millions déjà dépensée avant notre arrivée au pouvoir en juin dernier.

M. Regier: Cela répond à la question, mais je veux que ce soit entièrement clair dans mon esprit et, peut-être, dans celui de quelques autres députés. Le gouvernement conservateur n'aurait donc pas affecté 392 millions au logement. Une partie en avait déjà été dépensée par l'ancien gouvernement.

L'hon. M. Green: Je ne sache pas qu'aucun conservateur ait prétendu que nous avions fourni 392 millions. J'ai toujours entendu parler de 300 millions, ce qui est exact.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre me permet-il de lui poser ce qui est probablement une question très stupide? Pour l'avocat qu'il